

### Initiatives ministérielles

Le neuvième rapport du Comité permanent de la consommation et des affaires commerciales et de l'administration gouvernementale de la Chambre des communes en 1993 mentionnait que, et je cite: «Lorsque le lobbying se fait à l'insu du public, les décisions prises risquent davantage d'aller à l'encontre de son intérêt.»

• (1555)

Ainsi, les lobbyistes doivent obligatoirement s'enregistrer auprès des directeurs. Par conséquent, il existe maintenant différentes catégories de lobbyistes.

D'une part, il y a les lobbyistes professionnels qui, contre rémunération, s'engagent auprès d'un client à obtenir une entrevue avec une personne occupant une charge publique, en tentant de l'influencer sur des propositions législatives, sur l'adoption ou sur le rejet d'un projet de loi ou sur l'octroi de sommes d'argent ou de contrats. Ces lobbyistes sont soumis à des règlements très stricts.

Puis il y a les autres lobbyistes. Ce sont des employés dont une partie importante des fonctions consiste à communiquer avec des titulaires d'une charge publique. Notons que le registre des lobbyistes peut être consulté par le public. Cette deuxième catégorie de lobbyistes cause un problème puisqu'ils ne sont pas soumis au même régime de divulgation.

Ainsi, le Comité permanent en 1993 recommandait l'élimination des distinctions entre les catégories en ce qui concerne les divulgations obligatoires. Par conséquent, il est primordial d'endosser les recommandations du rapport du Comité permanent, considérant que beaucoup de lobbyistes ne respectent pas la loi. Une disposition anti-évitement doit être adoptée. Évidemment, plusieurs lobbyistes seront fermement opposés à cette recommandation.

D'autre part, il faudrait joindre par le concept de transparence la question du financement des partis politiques. D'ailleurs, mon collègue du comté de Richelieu déposait le 18 mars dernier, à la Chambre des communes, une motion à cet effet, restreignant la contribution des particuliers à 5 000 \$ annuellement et éliminant toute contribution des compagnies.

Cette motion nous rappelle qui sont nos véritables patrons: les électeurs et électrices et non les gros bailleurs de fonds des partis politiques.

Le député de Richelieu ajoutait: «Si la proportion a changé, les montants en cause sont toujours importants et demeurent une source de conflits potentiels. Parallèlement, depuis la réforme de 1974 et l'évolution consécutive de la collecte de fonds, les petites contributions, surtout celles des particuliers, représentent une part importante de financement pour les partis politiques. Cette démocratisation, on la doit beaucoup à l'instauration du crédit d'impôt fédéral relatif aux contributions politiques adopté en 1974.

Monsieur le Président, certains pourraient croire que les mesures actuelles sont suffisantes pour limiter les abus d'influence et qu'il n'est nullement nécessaire de réglementer le plafonnement des dons. Or, les accusations portées au cours des dix dernières années contre des membres du Sénat et de la Chambre

des communes, relativement au trafic d'influence, tendent à prouver le contraire.

La transparence est exigée par tous les Canadiens et Canadiennes, ainsi que par tous les Québécois et Québécoises, et ce de plus en plus. Il faut que cette influence démesurée cesse et que les électeurs et électrices reprennent le contrôle de notre système électoral. La législation québécoise est un modèle sous tous les aspects du système électoral. Le financement populaire et l'exigence de dévoiler les sources et le montant des contributions font partie des moeurs des Québécois et Québécoises.

Le dernier point que je tiens à souligner est la recommandation d'un code d'éthique pour les élus et les hauts dirigeants, permettant évidemment une plus grande transparence concernant l'enregistrement des lobbyistes. Cette recommandation m'amène à l'affaire «Aéroport Pearson».

Les acteurs de l'aéroport Pearson sont nombreux et les deux grands partis politiques ont été largement impliqués dans cette magouille. Nous retrouvons les compagnies suivantes: Claridge Properties Inc., Paxport Inc., Pearson Development Corporation, et les noms suivants: Peter Coughlin, le sénateur Leo Kolber, Herb Metcalfe, Ray Hession, Don Matthews, Otto Jelinek, Fred Doucet, et j'en oublie.

• (1600)

Ce n'est donc pas sans raison que finalement Robert Nixon, enquêteur de Jean Chrétien, recommandait au mois de novembre dernier l'annulation du contrat. Par la description de tous ces acteurs, il est évident qu'un code d'éthique pour les élus et les hauts dirigeants est nécessaire.

Devant tous ces faits troublants dans l'affaire de l'aéroport Pearson, il est primordial de demander au premier ministre une commission royale d'enquête afin de faire toute la lumière sur les agissements de ces intervenants. La transparence doit primer afin que la démocratie canadienne retrouve son véritable sens.

**M. Maurice Godin (Châteauguay):** Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui remet en question toutes nos moeurs politiques, nos usages et toutes nos coutumes hors de cette Chambre, nos relations dans les coulisses, les jeux d'influence qui n'ont pas l'habitude de se dévoiler au grand jour. L'étude de ce projet de loi C-22 est une occasion en or de se questionner sur l'interaction qui peut exister entre le pouvoir politique gouvernemental public et le pouvoir économique de grandes sociétés privées.

Nous sommes devant l'exemple d'un holding qui a su faire usage des manoeuvres les plus extrêmes pour tenter d'acquérir les aéroports 1 et 2 de Pearson, à Toronto. Le rapport de Robert Nixon, chargé d'examiner l'entente est accablant à cet égard. Mouvements corporatifs, réaffectations de hauts fonctionnaires, procédures d'appels d'offres exceptionnelles, aucune analyse financière exigée avant coup, clauses avantageant l'aéroport au détriment des autres, tout indiquait à cet enquêteur qu'un contrat aussi inadéquat, conclu de façon aussi irrégulière, était inacceptable.

On peut comprendre Pearson Development Corporation, Claridge Holdings Inc., Paxport Inc., leur consortium T1 T2 Limited Partnership. L'aéroport Pearson est devenu un joyau pour les